



NOTE NO. SRH-07-06-2010

DESTINATAIRES : TOUT LE PERSONNEL DU CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT CATHOLIQUE CENTRE-SUD (RÉGULIER ET OCCASIONNEL)

EXPÉDITEUR : SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

DATE : LE MERCREDI 16 JUIN 2010

OBJET : DÉCLARATION ANNUELLE DES ANTÉCÉDENTS CRIMINELS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011

Comme chaque année, tout le personnel du Conseil **doit** compléter une **déclaration annuelle des antécédents criminels**, afin de satisfaire aux exigences du Règlement 521/01 et sujet à la *Loi sur les casiers judiciaires*.

Nous vous demandons de faire votre déclaration annuelle de façon électronique. **Le site sera disponible à partir du 21 juin 2010.**

Afin de compléter votre déclaration annuelle, vous devez vous rendre sur le portail du Conseil et suivre la procédure suivante :

- Site du conseil www.csdccs.edu.on.ca;
- Rubrique : Zone du personnel (en haut à gauche) – cela vous amènera au portail;
- Rubrique : Déclaration annuelle d'antécédent criminel;
- Ouvrir une session;
- Si vous vous êtes déjà inscrit au système, veuillez entrer votre nom d'utilisateur et votre mot de passe et passez à l'étape Menu, sinon passer à l'étape suivante. **Si vous ne vous souvenez pas de votre nom d'utilisateur, vous devez vous réinscrire comme nouvel utilisateur;**
- Cliquer sur les termes Nouvel utilisateur; **veuillez inscrire votre nom : sans traits d'union, sans accents et sans cédille**
- Compléter chaque champ ayant un astérisque rouge (obligatoire);
- Soumettre (le système va vous donner un code d'utilisateur);
- Garder le code d'utilisateur ainsi que votre mot de passe comme tout NIP et conservez secret ;
- Poursuivez en cliquant Menu :
- Cliquer Offense;
- Cliquer Déclaration;
- Compléter les informations demandées;
- Lorsque votre déclaration est complétée, elle est transmise à la personne responsable au Conseil;
- Vous avez l'option d'imprimer votre déclaration ;
- Appuyer sur le bouton sortir (menu de gauche en haut);
- Fermer la session en appuyant sur le « X » dans le haut à droite.



Veillez noter que tous les employés doivent avoir complété leur déclaration annuelle avant le 15 août 2010 à défaut, ceci pourrait retarder votre affectation en septembre.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter **Donald Betty** au **416-397-6564** poste **3450**.

Lien pour la déclaration annuelle : <https://daac.csdccs.edu.on.ca/>

Nous vous remercions grandement de votre collaboration !